



Assemblée Générale

Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire

Le 30 mai 2024 – Fédération Départementale des Chasseurs de la Sarthe

Ordre du jour



I/ Validation du projet de compte rendu de l'AG du 30/05/23

II/ Rapport moral - Rapport d'activités (FRC) – dossiers en cours

- vote rapport moral et rapport d'activités

III/ Comptes

- comptes 2022/2023, rapport du commissaire aux comptes, approbation des comptes

- prévisionnel 2024/2025, approbation du prévisionnel

- cotisations 2024/2025

IV/ Questions diverses

V/ Intervention FDC 72

I/ Validation du projet de compte rendu de l'AG du 30/05/23



Pas de remarques

Présentation de l'équipe



Antoine MARTIN
Chargé de mission
Agri-biodiv (53)

Nicolas MORCHIPONT
Chargé de mission
Agri-biodiv (72)



Clément COICAUD
Chargé de mission
Agri-biodiv (44)

Laura LAFOND
Chargée de mission
Agri-biodiv (49)



Justine SERUSIER
Chargée de mission
Agri-biodiv (85)



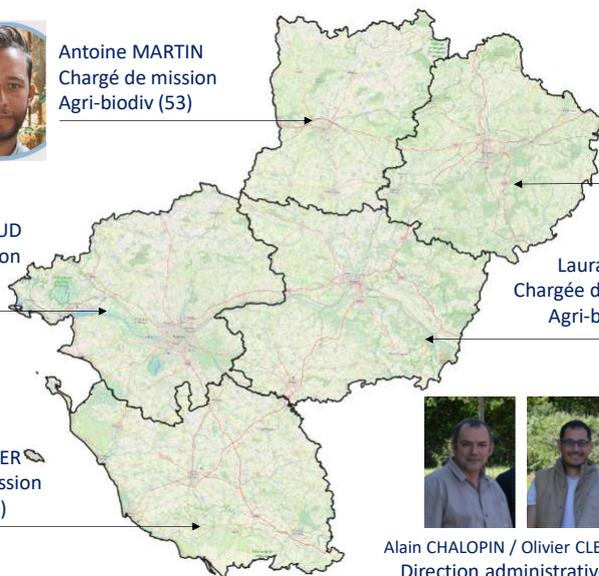
Alain CHALOPIN / Olivier CLEMENT
Direction administrative et
technique



Yoann PAQUET
Géomaticien



Alexandre CHAPEAU
Comptable



II/ Rapport moral - Rapport d'activités (FRC)



- A- Convention Biodiversité Conseil Régional / FRCPL => 2023
- B- Ecocontribution
- C- Autres dossiers (Pacte de la Haie, Fonds Vert...)
- D- Représentation Cynégétique et autres dossiers courants
- E- Vote rapport moral et rapport d'activités

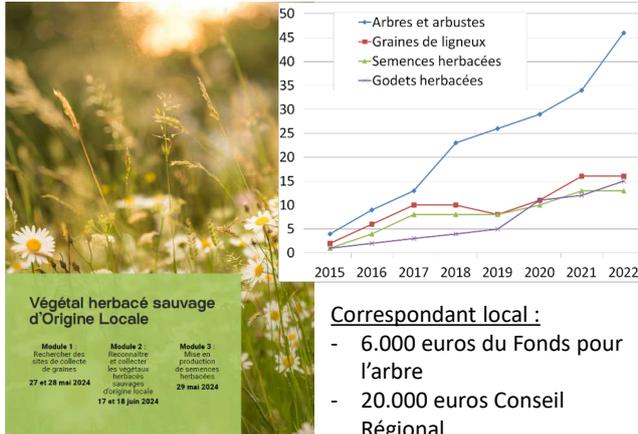


A- Convention Biodiversité Conseil Régional / FRCPL => 2023

Axe 1 pole bocage :



Action 1.1 : végétal local



Correspondant local :

- 6.000 euros du Fonds pour l'arbre
- 20.000 euros Conseil Régional

Action 1.2 : Plan de Gestion Durable des Haies et Label Haies

- Prise en charge de la formation pour 4 personnes (dont Antoine et Clément)
- Formation des 5 chargés de mission pour être référent « label haie » => mai 2024



Axe 1 pole bocage :



Action 1.3 : formations, journée bocage

DATE	THEME
12/03/24	Plessage et Régénération Naturelle Assistée
23/05/24	Réglementation et BCAA 8
21/06/24	Agroforesteries et sécheresse
02/07/24	Choix des essences
Octobre 24	Journée Régionale

Action 2.3 et 2.4 : Aménagements biodiversité et Réseau ARBRE



Biodiversité Le réseau Arbre gagne du terrain

À partir du Maine-et-Loire où il existe depuis 2011, le Réseau des Agriculteurs respectueux de la biodiversité (Arbre) va être étendu à toute la région Pays de la Loire.

« Le réseau des Agriculteurs respectueux de la biodiversité va être déployé sur l'ensemble des Pays de la Loire. L'objectif cette année est de recruter trois à quatre exploitations par département », a indiqué Ambroise Bécot, animateur d'Arbre 49, lors de la présentation du nouveau dispositif le 9 février dernier. Cette extension du réseau Arbre s'organise dans le cadre d'un partenariat entre la chambre d'agriculture et la Fédération régionale des chasseurs. Par département, les binômes de conseillers sont d'ores et déjà constitués. Ils pourront s'ouvrir à d'autres compétences locales, comme cela a été fait dans le Maine-et-Loire avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPI) Loire-Anjou-Touraine. Une cellule de coordination dans laquelle siègent aussi le conseil régional, l'Office français de la biodiversité (OFB) et l'École supérieure des agricultures d'Angers (Esa) complète le dispositif.

Pour tous les systèmes

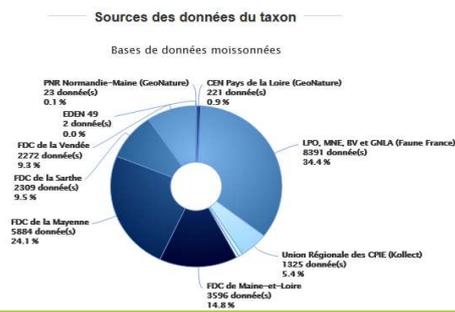
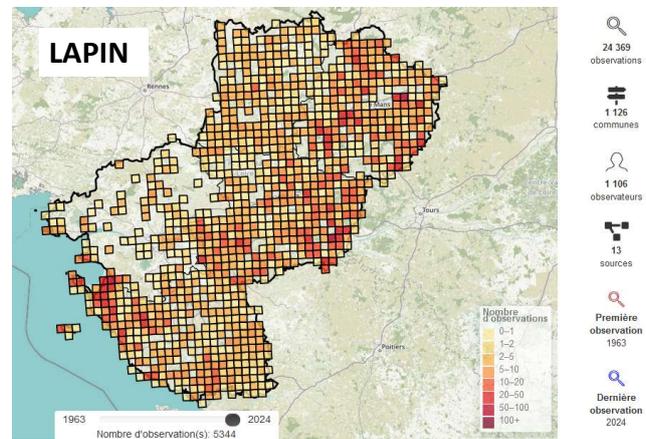
Depuis 2011, le réseau Arbre était uniquement présent dans le Maine-et-Loire. En douze ans, il a rassemblé deux cent huit

exploitations. « Numériquement, c'est peu », concède Laurent Lelore, éleveur dans le Segréen et référent « biodiversité » à la chambre d'agriculture, mais « ces agriculteurs ont un vrai rôle d'influence ». Installé au Lion-d'Angers, François Boissinot a rejoint Arbre 49 l'an dernier. En contrepartie de l'appui technique du réseau, il est signataire de sa charte « Graines cultures » et s'est notamment engagé à limiter la taille de ses parcelles à 8 hectares maximum, à implanter des couverts et à maintenir des milieux semi-naturels. En bio, « maximiser la biodiversité est un de mes leviers techniques. C'est la première raison qui m'a poussé à intégrer ce réseau », explique-t-il. Arbre 49 compte pourtant une majorité d'adhérents en agriculture conventionnelle, 51 % contre 35 % en bio. Selon Ambroise Bécot, « la biodiversité peut se travailler dans tous les systèmes et ne se résume pas à des pratiques agricoles ». Depuis sa création, Arbre 49 a ouvert l'accès à des financements permettant de conserver 730 km de haies, d'en créer 71 km, de restaurer trente-deux mares et d'en créer dix-huit.

Anna Mabire

Axe 3 : Base de données - connaissances

- 1312 circuits de comptages réalisés
- 37 077 km parcourus
- 43 techniciens et 5413 bénévoles mobilisés
- 196 973 données transférées au portail biodiv Pays de la Loire dont 66 339 en 2023



B- Ecocontribution



- AGRIBIODIV
- EKOSENTIA
- LTFS
- FAUNSUIVI
- SINAC
- JLNP
- SENSIBILIS HAIES





B- Ecocontribution

ekosentia®



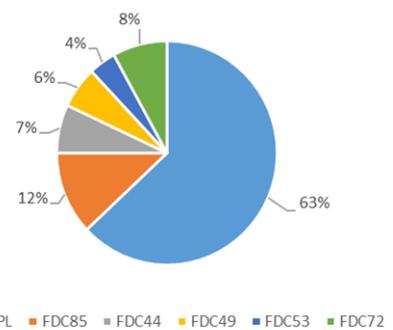
ECOCONTRIBUTION

Cinquième année



Porteur du projet	Enveloppe 19/20 Nb de dossiers	Enveloppe 20/21 Nb de dossiers	Enveloppe 21/22 Nb de dossiers	Enveloppe 22/23 Nb de dossiers	Enveloppe 23/24 Nb de dossiers
FNC	2	1	0		2
FRC	5	4	5	4	4
FDC72	1	1	0	1	1
FDC53	0	0	0	0	1
FDC49	0	0	1	1	1
FDC44	0	0	1	1	1
FDC85	1	1	6	1	1

Répartition de l'Ecocontribution sur 5 ans

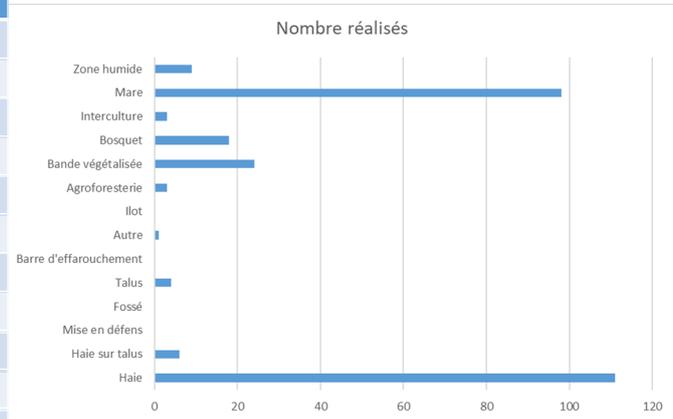


AGRIBIODIV



Chiffres clés

Agribiodiv 996	Depuis 3 ans
105 territoires accompagnés	290
277 aménagements	683
16 kms de haies plantées	63 km
98 mares créées/restaurées	282
2,3 ha de bosquets	9,6 ha
29 ha d'agroforesterie	42,5 ha
560 m de talus	1 km
3,3 ha de bandes végétalisées	45 ha
10,9 ha d'intercultures	66 ha
10 ha de zones humides restaurées	74 ha
31.200 arbres plantés	84.000 arbres plantés



EKOSENTIA

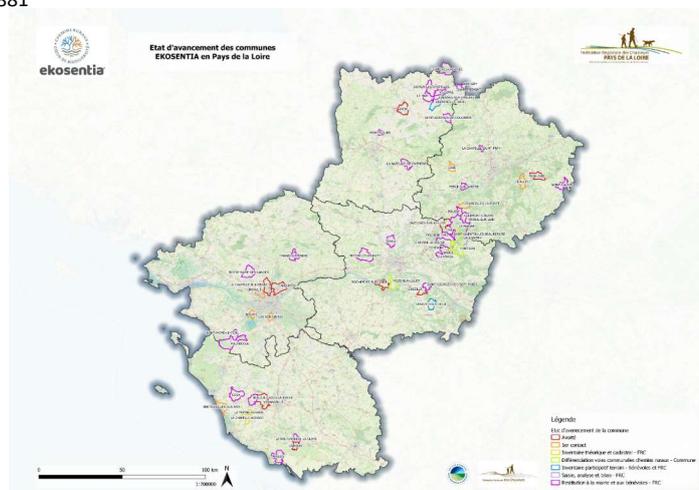
3^{ème} année d'inventaires des chemins ruraux

7 nouvelles communes engagées dans la démarche Ekosentia 881

60 communes sensibilisées depuis le départ

Chiffres clés

EKOSENTIA	Depuis 3 ans
Communes accompagnées	60
Chemins ruraux inventoriés	3243
Linéaire théorique Chemins Ruraux	1516 km
Linéaire de haies inventoriées	1021 km
Linéaire de Bandes enherbées	1640 km
Linéaire de Talus	871 km
Linéaire de Fossés	965 km
Nbre de bénévoles sensibilisés	561
Nbre de chemins restaurés	5



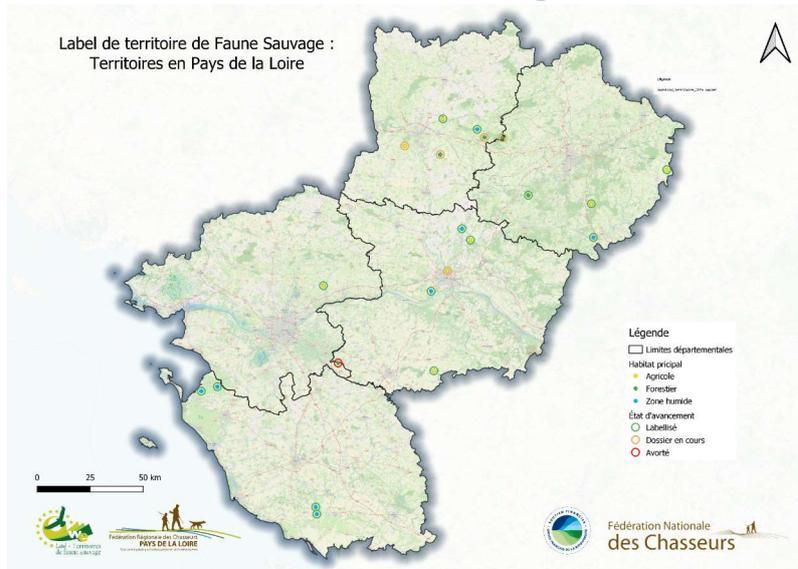
Label Territoire Faune Sauvage



1 333 hectares, répartis sur 15 sites labellisés

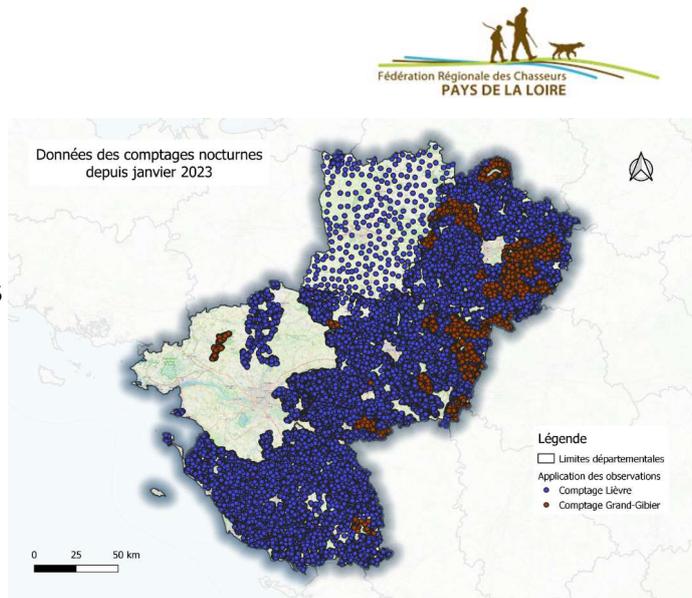
DÉPARTEMENT	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Anciens territoires labellisés	Domaine de Mazerolles (Petit Mars) 2013	Domaine de la Touchardière (Durtal) 2016			
Nouveaux territoires labellisés	Domaine de Verlande (Couffé) 2021	RNR des Basses Brosses et Chevalleries (Bouchemaine) 2020 La Pie Garreau (La Plaine) 2022 Le Châtaignier (Tiercé) 2023 La Grange (Châteauneuf sur Sarthe) 2023	Etang des Landes (Sainte-Suzanne-et-Chammes) 2020 Domaine des Etangs (Chalôns-du-Maine) 2023	Domaine de L'Abbaye (La Bruère sur Loir) 2021 Verger des Courtils (Marigné-Lailié) 2022 La Rangottière (Rahay) 2023 Bois du Fief aux moines, Ecotree (Malicorne sur Sarthe) 2023	Les Bedoches et la Voie (Bouin et Beauvoir-sur-Mer) 2023 La Borderie du Marais (Bois de Céné) 2023 Communal de la Claye (2024) Communal de Lairoux (2024)
Territoires en cours d'étude	Étang de Tesdan (Avessec) Réserve du Massereau et du Migron (Frossay)	Ile Saint Aubin et Prairies de la Baumette	Bois de Frilouze (Blandouet) Massif de Coudoie (Ahuille) Bois de Bergault (Arquenay) La Lande Ronde de Grande Charnie (Torcé Vivier en Charnie, Chemiré en Charnie, Neuville en Charnie)	Les châtaigniers (Sillé le Guillaume) Le Bois d'Orthe	

Label Territoire Faune Sauvage



FAUNSUIVI

- Suivis techniques réalisés par les équipes FDC
 - § Suivis oiseaux d'eau et limicoles - 44,49,53 et 85
 - § Suivis passereaux -85
 - § Baguage oiseaux (bécasse des bois, Colombidés, caille des blés) - 44,49,85
 - § Suivis Grand Gibier (ICE) - 72
- Développement application métiers, maintenance, assistance technique
- Traitement et valorisation des données, diffusion sur les portails régionaux



Projet National J'aime la Nature Propre (JLNP)



Bilan national :

16 000 m³
3 200 points de collecte
140 000 participants

Corsept

10 m³ de déchets ont été ramassés sur la digue



Chacun s'est retrouvé au port de la Maison verte à la Maison de l'écluseur pour tirer un bilan de l'après-midi.

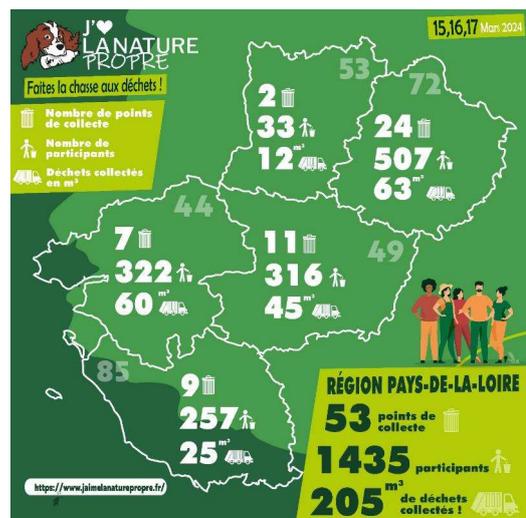
Une trentaine de personnes se sont retrouvées sur la digue de Corsept, samedi après-midi, afin de ramasser les déchets déposés par la Loire ou les promeneurs. Ils répondaient, ainsi, à l'appel à la mobilisation de la Fédération des chasseurs, en partenariat avec la région Pays de la Loire, pour faire de ce week-end une opération nationale de nettoyage de la nature, intitulée J'aime la nature propre 2024. La commune avait mis à disposition la Maison de l'écluseur, au port de la Maison verte. Au côté des chasseurs, des randonneurs et des pêcheurs avaient fait le déplacement du nord Loire et parfois même de Vendée. Des gants, chaussettes et sacs poubelle étaient fournis par les organisateurs. Sur une distance d'1,5 km, au départ du manoir des Pasquaud, tout a été ramassé et 10 m³ de déchets ont finalement été collectés : nombreux plastiques, verres... Ils seront triés avec le concours du service environnement de la communauté de communes dans les jours qui viennent.

11 Articles de presse en PDL

2025 : Opération nationale reconduite 14,15 et 16 mars

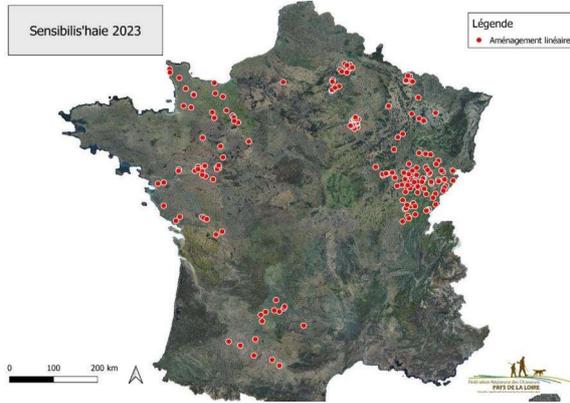
Soutien matériel FNC (supports de communication digitaux et matériels de ramassage)

Pas de budget FNC pour coordination régionale FRC, possibilité de financement Ecocontribution pour les FDC/FRC via les enveloppes régionales



SENSIBILIS'HAIE

500 communes / 623 chantiers / 40 168 plants / 10 520 participants



Haies saisies dans l'outil aménagements des fédérations



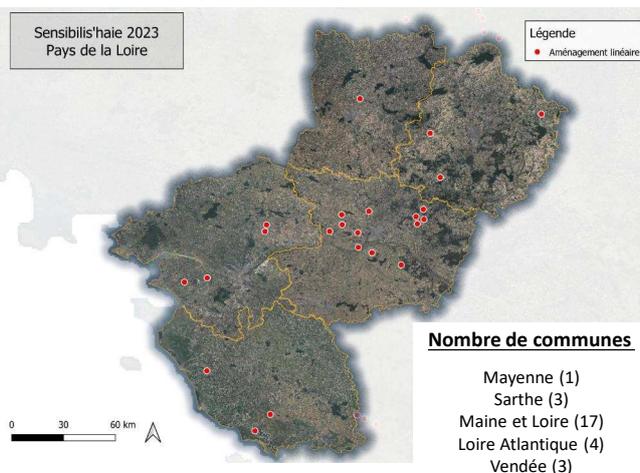
A destination des communes

Critères :

- Plantation d'une haie de 50m
- Haie située dans un lieu de passage
- Plantation avec les enfants ou grand public
- Plants fournis et financés par la FNC
- Respect de la charte d'engagement

SENSIBILIS'HAIE

28 communes / 30 chantiers / 1 500 plants / 640 participants (dont 440 enfants)



Nombre de communes

- Mayenne (1)
- Sarthe (3)
- Maine et Loire (17)
- Loire Atlantique (4)
- Vendée (3)



- Fourni par la FNC :**
- 1 kit de plantation
 - 1 kit de communication
 - 1 kit pédagogique

BALUDI*K* : une ballade ludique



Le principe :

- 1 parcours pédestre
- Plusieurs étapes d'intérêts



des indices

un point d'intérêt

une mission

un contenu



3 parcours en Pays de la Loire

- 1 par la FDC 49
- 2 par la FRC => 85 et 49

Projet National SINAC – FNC / Fondation (Sites Naturels possédés et gérés par les Acteurs Cynégétiques)



Contexte et objectifs

- Stratégie nationale sur les aires protégées
- Inventaire des Sites possédés et gérés par les fédérations
- Inventaire des RCFS
- Mise en valeur de sites et de leurs intérêts pour la biodiversité
- **Phase 1** : Identifier et caractériser les sites naturels « chasse ». Étudier l'apport de ces sites naturels aux politiques nature et identifier des actions de conservation à mener sur une série de sites, Communication et porter à connaissances, Etudier potentiellement une mise en réseau avec animation nationale comme contribution aux politiques nature – Sélection de sites pilote
- Régions pilotes : PDL, AURA, OCCITANIE, BFC

SINAC : Résultats de l'inventaire National

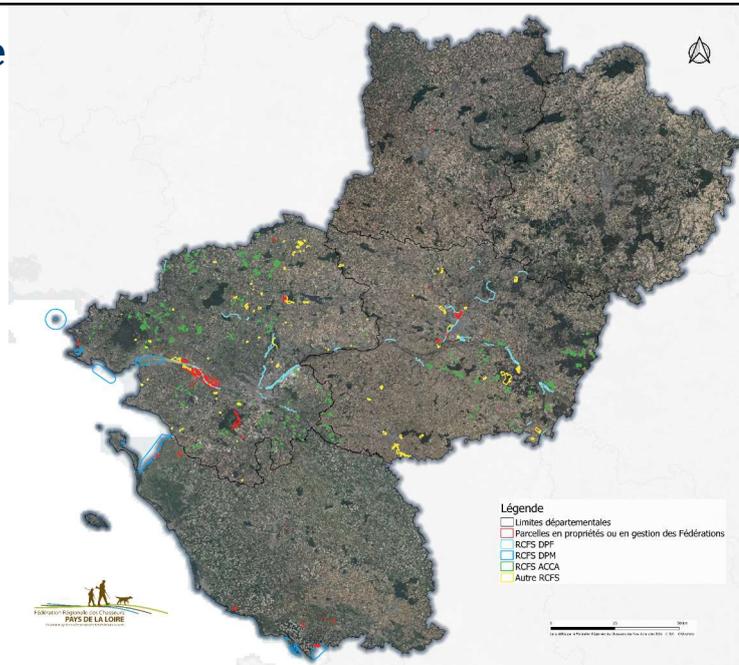
	Nombre	Surface
Parcelles gestion FDC	3 631	5 702 ha
RCFS DPF	90	9 480 ha
RCFS DPM	117	140 483 ha
RCFS ACCA	3 708	441 285 ha
RCFS AICA	104	30 563 ha
RNCF	12	43 950 ha
Autre RCFS	300	58 263 ha
Total		729 726 ha



SINAC : En Pays de la Loire

	Nombre	Surface
Parcelles gestion FDC - (32 sites)	1336	2 894 ha
RCFS DPF	40	3 329 ha
RCFS DPM	13	19 258 ha
RCFS ACCA	297	10 170 ha
Autre RCFS	85	6 106 ha
Total		41 757 ha

	Surface
Surface Régionale	3 235 882 ha
Réseau global Aires protégées en PDL	579 236 ha
CEN (2023) - 31 sites	4 664 ha



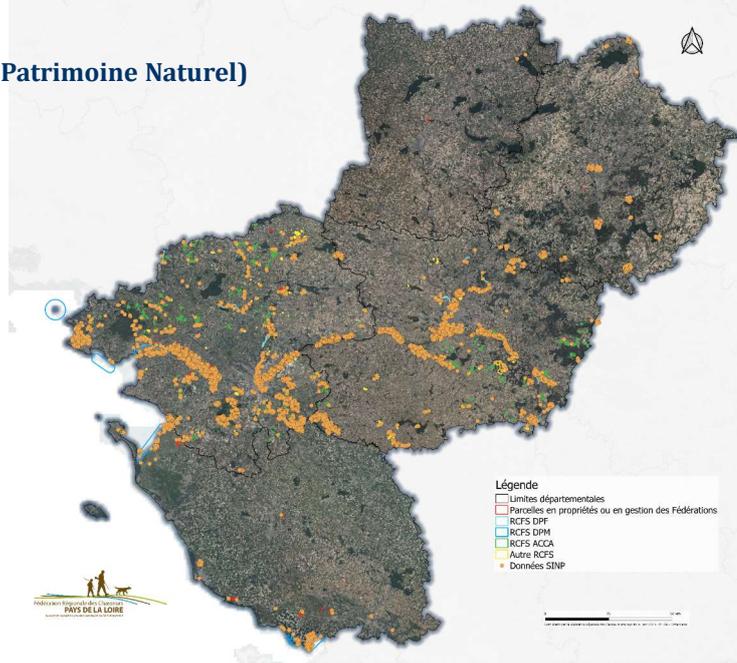
SINAC : Données du SINP

(Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel)

- Pour tous les projets avec du financement public, obligation de transmettre les données des inventaires naturalistes (faune, flore)
- Toutes les données transmises par les associations sont récupérables
 - Filtre par zone, genre, espèce

Les données SINP pour SINAC

- **72 273** données récupérées sur les zones recensées
- Phase 2 traitement des données pour valoriser les sites



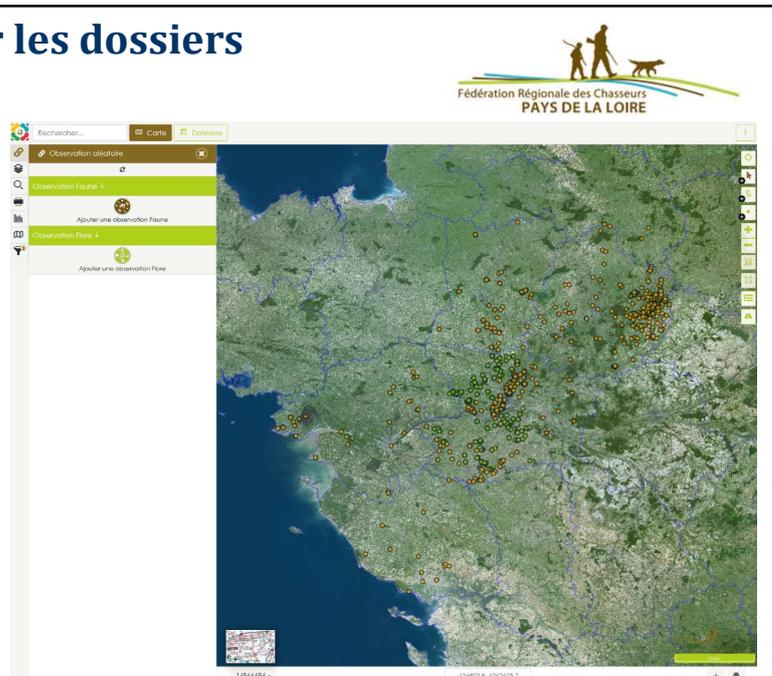
Données utilisables pour les dossiers départementaux

Données du SINP :

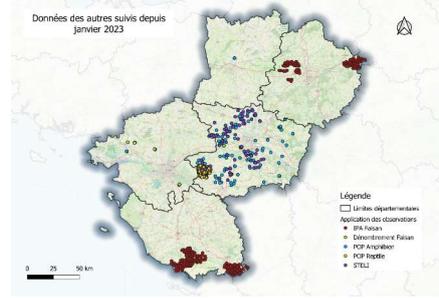
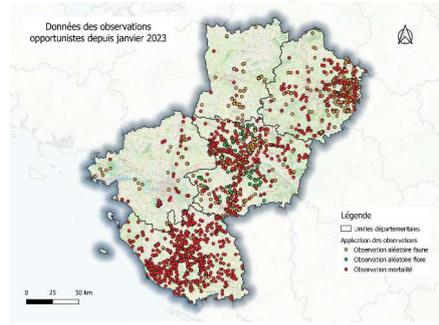
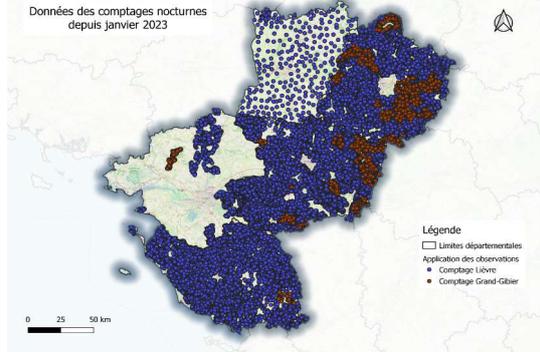
- Récupération des données ESOD et Blaireaux

Données ISIGEO

- Les données des outils (comptages nocturne, observation aléatoire,...) sont aussi là pour servir dans vos dossiers



Les données des applications depuis janvier 2023



Application	Effectif total	Nombre d'observations
Comptage Grand-Gibier	25 482	11 857
Comptage Lièvre	564 633	113 558
Dénombrement Faisan	36	36
Observation aléatoire faune	35 956	3 145
Observation aléatoire flore	3 807	904
Observation mortalité	7 848	7 200
POP Amphibien	532	367
POP Reptile	18	18
STELI	3 811	824

Vigifaune : un outil complémentaire à ISIGEO pour le grand public (43 départements utilisateurs)

Les tarifs

Des coûts d'hébergement et de maintenance de l'outil sont à prévoir pour chaque région ou département utilisateur de Vigifaune.

1 FRC : 2400€ TTC/ an → 2160€ TTC (10% de réduction à partir de 2024)
 1 FDC : 600€ TTC/ an → 540€ TTC

Soit 360 euros TTC/an par FDC (si 5 FDC + FRC)



C- Autres dossiers (Pacte de la Haie, Fonds Vert...)

Pays de la
Loire Bocage



DRAAF Pays-de-la-Loire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Plan Régional Haie (ancien Liger Bocage)



2021-2022	Plan de relance	2 volets : - Plantations de haies - Agroforesterie	- Démarche individuelle - Démarche collective
2022-2023	Liger bocage 1	4 volets : - Plantations de haies - Agroforesterie - Acquisition de matériel - Aide à la gestion durable (PGDH, label haie...)	- Démarche individuelle - Démarche collective
2023-2024	Liger bocage 2	5 volets : - Plantations de haies - Agroforesterie - Restauration du bocage (regarnissage de haie, bosquet, création et restauration de mare) - Acquisition de matériel - Aide à la gestion durable	- Démarche facilitatrice - Démarche collective



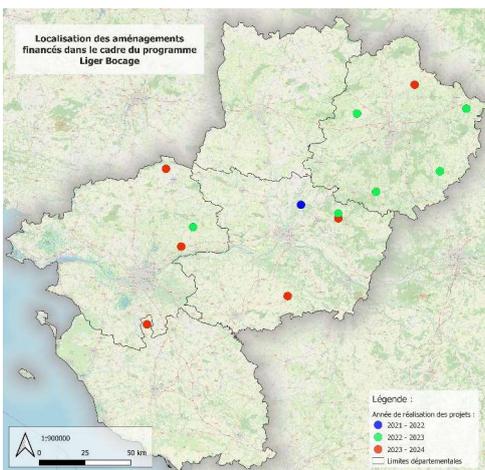
Actions réalisées dans le cadre des précédents programmes Liger bocage et plan de relance



	Aménagements réalisés	Nombre de démarches engagées	Type de démarche	Fonds sollicités (€)	Répartition des fonds (80%)		Bénéficiaires
					Dont investissement	Dont RH et provision	
2021-2022	Plantation de haie, agroforesterie	1	Individuelle	16 047,43 €	/		1
2022-2023	Plantation de haie, agroforesterie	6	Individuelle et Facilitatrice	191 489,79 €	/		6
2023-2024	Plantation de haie, agroforesterie, restaurations et créations de mares	2	Facilitatrice	11 819,28 €	8 728,42 €	727 €	2
		4	Collective	192 532,08 €	78 661,34 €	75 364,32 €	19

- Années 1 (100%) et 2 (80%) : complément agribiodiv via des démarches individuelles
- Année 3 (80%) : complément agribiodiv avec des démarches collectives et des démarches facilitatrices

Actions réalisées dans le cadre des précédents programmes : Liger bocage et plan de relance



	44	49	72	85
2021/2022		959 m haies doubles 7 ha agroforesterie		
2022/2023	1,439 km haies doubles	8,10 km haies doubles 48 ha agroforesterie	6,38 km haies doubles	
2023/2024	494 m haies simples 5,202 km haies doubles 8 mares restaurées 1 mare créée	2,32 haies doubles 11 mares restaurées 2 mares créées 14 ha agroforesterie	970 m haies doubles 5 ha agroforesterie	753 ml haies doubles

Au total depuis 3 ans : 413 679,41 € sollicités

26,612 Km haies plantées

74 ha agroforesterie

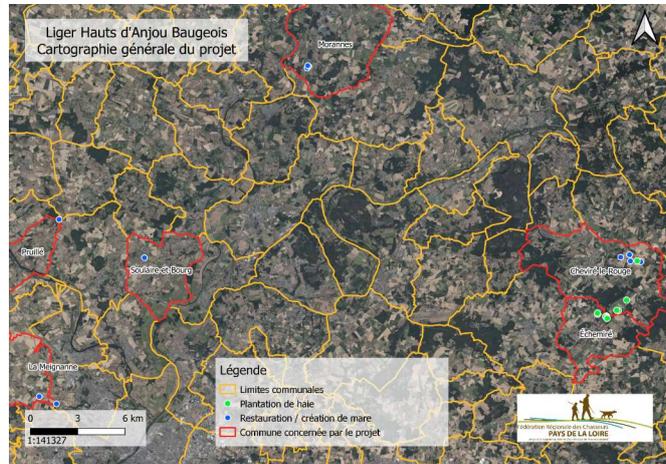
28 bénéficiaires

**20 restaurations de mare
2 créations de mare**

13 démarches accompagnées

Zoom sur quelques projets

1. Hauts d'Anjou Baugeois



Fonds sollicités : 42 569,00 €

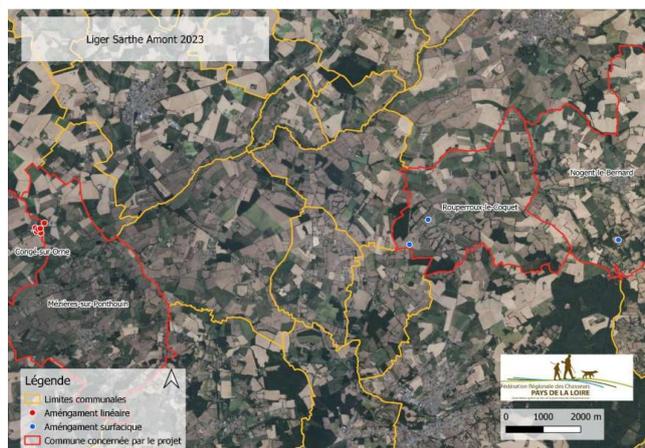
Aide obtenue : 34 055,19 €

- Investissement : 25 926,89 €
- Provision et RH : 8 128,30 €



Zoom sur quelques projets

2. Sarthe Amont



Fonds sollicités : 17 154,00 €

Aide obtenue : 16 635,60 €

- Investissement : 7 552,63 €
- Provision et RH : 9 082,97 €



Pacte de la haie 2024-2026



DRAAF Pays-de-la-Loire
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt



1/ Dépôt d'un dossier collectif FRC/FDC49/FDC85/FDC44 :

Subvention demandée : 355.473 € (1094 jours de RH) pour 2024/2026

Objectif recherche de 183 projets de plantation / 66km de haie / 1.200 arbres agroforesterie / 13 PGDH / 26 pré audit label haie / 60 communes sensibilis'haies (hors FDC49)

2/ Dépôt d'un dossier individuel dans le cadre d'un projet collectif en Sarthe (développer filière bois énergie):

Subvention demandée : 19.118 € (55 jours de RH) pour 2024/2026

12 actions dont journées formation et information des agriculteurs, porteurs de projets, collectivités sur la filière bois énergie et chaufferies / communication / PGDH et label haie



AAP : Fonds pour l'Arbre 2023 - 2024



Financement du temps d'animation sur les projets de plantation

Fonds sollicités : **14 400,00 €**

Montant d'aide obtenu : **6 122,00 €**



Accompagnement de 12 projets de plantations de haies / bosquets

Demande 2024/2025 :

Pas de demande sur les plantations => uniquement sur le rôle de correspondant Végétal Local



Dossiers Fonds Vert (DREAL / DDT)



Nom du projet	Localisation	Montant sollicité	Statut	Partenaires
Restauration de l'étang d'Yvelande	Parné-sur-Roc (53260)	18 600€	Validé	FDC 53, CD53, AELB
Restauration de la Lande du Chêne Vert	Saint-Léger (53480)	13 250€	Validé	FDC 53, CD 53, AELB
Restauration de réseaux de mares bocagères	Amont Bassin versant Vie et Jaunay + Commune de l'Oie (Vendée)	87 750 €	En instruction	Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Jaunay et du Ligneron Groupe régional des Fondations
RESTECO – Estuaire de la Loire	Estuaire de la Loire	105 500 €	En instruction	FDC 44
Restauration d'un réseau de mares bocagères	Mauges (49)	50 250 €	En instruction	SMIB

Zoom sur quelques projets

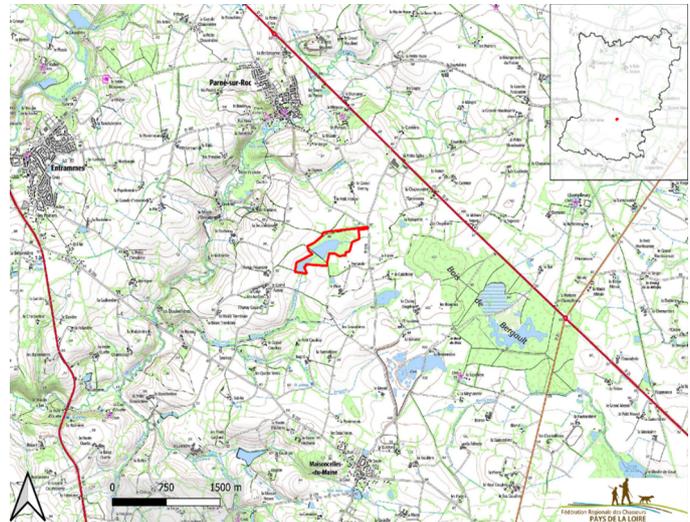
1. Travaux de restauration : Etang d'Yvelande



Etang d'Yvelande : Le territoire

Territoire de 12ha :

- Etang de 6ha
- Boisement de feuillus
- Prairies
- Vaste réseau de plans d'eau riches en biodiversité
- Proximité du Bois de Bergault (ZNIEFF type I)



Etang d'Yvelande : Travaux de restauration



Avant travaux : atterrissement et envahissement des berges



Les travaux :

- Curage des boues
- Création d'un îlot central de 500 m²
- Abattage, débardage et broyage des ligneux



Après travaux : ouverture des berges et création de milieux diversifiés



Etang d'Yvelande : Inventaires naturalistes



©JF Arcanger

- TROIS TAXONS ETUDIÉS
- 45 ESPECES OBSERVEES
- 2 ESPECES PATRIMONIALES POUR LE SITE :
 - Aeschne printanière (*Brachytron pratense*, O.F. Müller, 1764)
 - Grande douve (*Ranunculus lingua*, L., 1753)

Statut France	Statut PDL	Déterminante ZNIEFF
LC	NT	oui



©JF Arcanger

Statut France	Statut PDL	Déterminante ZNIEFF
VU	NT	oui

Etang d'Yvelande : Les financements

Coût global : 62 000€

Travaux de restauration	46 000€
FDC 53	5 000€
FRC PDL	7 100€

Partenaire technique :



Partenaires financiers



50% (31 000€)



30% (18 600€)

Propriétaires

20% (12 400€)

Etang d'Yvelande : Les suites



CONTRAT « OBLIGATION REELLE ENVIRONNEMENTALE »

- Durée : 15 ans
- Parties contractantes : propriétaires (débiteurs de l'ORE) et Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire (crédeur de l'ORE)
- Les obligations réciproques des parties :

Propriétaires

- Assec de l'étang tous les 5 ans
- Passage annuel sur les berges pour supprimer les reprises
- Rapport de gestion tous les 3 ans

Fédération Régionale des Chasseurs

- Accompagnement technique, suivi du projet
- Partenaires techniques et financiers
- Suivis naturalistes : FDC 53

2. Travaux de restauration : Lande du Chêne Vert



Le Territoire

- 1 ha de Lande mésophile (53480, Saint-Léger)

- Proximité d'une ZNIEFF de type II

Avant travaux

- Fermeture progressive du milieu

- Decticelle des Bruyères (*Metrioptera brachyptera*, L., 1761)

Après travaux

- Ouverture et agrandissement de la Lande



Coût global : 26 500€

Charges		Produits	
Montant		Montant	
Travaux	20 000€	Fonds vert (50%)	13 250€
FDC 53	3 500€	CD 53 (30%)	7 950€
FRC PDL	3 000€	Propriétaire (20%)	5 300€
Total	26 500€	Total	26 500€



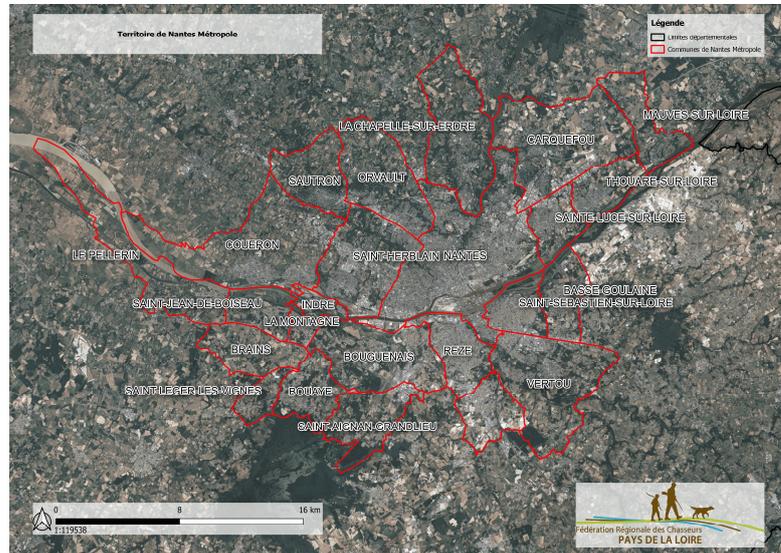
Convention Biodiversité Nantes Métropole / FRCPL



- Convention de partenariat depuis 2023
- Travail sur le territoire de Nantes Métropole
 - 24 communes
 - 523 km²

Les actions réalisées dans le cadre de la convention

- Mise en place d'Ekosentia
- Réalisation de Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH)
- Organisation du Concours Général Agricole – Agroforesterie



Convention Biodiversité Nantes Métropole / FRCPL



• Ekosentia

- 6 communes rencontrées
- 1 communes en cours d'étude
- 3 communes avortées
- 2 communes en attente

• Plan de Gestion Durable des Haies

- Un PGDH réalisé en 2023, chez un agriculteur d'Orvault
- Deux PGDH prévu en 2024, chez des agriculteurs de Carquefou et la Chapelle-sur-Erdre

Pourquoi participer ?

→ **RECONNAISSANCE**
Une reconnaissance collective et individuelle du rôle des agriculteurs dans la valorisation et la préservation **du paysage et du patrimoine remarquable.**

→ **ÉCHANGE**
Une occasion unique d'échanger directement sur l'exploitation avec des spécialistes qu'un agriculteur ne fréquente pas habituellement : forestiers, agronomes, écologues, **et de s'ouvrir à d'autres regards.**

→ **CONNAISSANCE**
Des informations et des conseils de gestion fournis par le jury, appréciés par les agriculteurs, concernant les parcelles, **la richesse de leur faune et flore** en lien avec le milieu et les pratiques.

→ **COMMUNICATION**
et pour les lauréats, **un coup de pouce** mettant en évidence auprès de leur clientèle, des habitants ou des élus, leur contribution à la préservation de la biodiversité, et leur implication dans la qualité et la typicité **des produits de terroir.**





D- Représentation Cynégétique et autres dossiers courants

Participation à diverses commissions et vie interne fédérale :



- Commission Régionale Agriculture Environnement et Climatique , **CRAEC**
- Commission Régionale Forêt Bois, **CRFB**
- Commission Régionale **ONF** ,
- Stratégie de Conservation des Aires Protégées, **SNAP**
- Comité Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale, **CROPSAV**
- Comité technique « Liger bocage »
- Certification Forestière **PEFC**
- **AGRIFAUNE** - Réseau ARBRE
- DREAL (direction Régionale de l'environnement-de l'aménagement et du logement), plan d'actions espèces
- RTE (réseau de transport électrique), **ENEDIS, SNCF**
- CEN Pays-de-la-Loire – (M. Justeau – **FRCLP + D.DABO** Fdc 44)
- Réunions **FNC/FR/FDC...**
- Comité de pilotage du schéma régional des carrières,
- Comité régional Biodiversité, **CRB**
- SAFER Maine Océan (?)
- **SOLEMAT**,

- Newsletter FRC , page facebook, linkedin, youtube
- Enquête prélèvements : Saisie en Juin-juillet (appui FDC 49)
- Agrément APE - 27 mars 2023 pour 5 ans

SOLENAT : (sol environnement agriculture territoire)



Soutenez un projet ancré dans votre territoire

- mis en œuvre par des agriculteurs volontaires sur la région, toutes filières,
- avec une possibilité d'adaptation aux besoins de chaque entreprise.



Engagez-vous pour des actions concrètes, garanties par :

- Un diagnostic
- Un cahier des charges rédigé par des experts et validé par notre comité scientifique
- Un suivi technique sur toute la durée du projet



Donnez du sens à votre projet d'entreprise

Avec un partenariat sur 5 ans incluant :

- Ingénierie administrative et financière
- Animation de territoire (sensibilisation des agriculteurs, suivi d'indicateurs)
- Communication sur les actions et projets engagés

Sous certaines conditions, les dons à l'association sont susceptibles d'ouvrir droit à réduction d'impôt.

19 agriculteurs engagés dans un contrat biodiversité
258 agriculteurs engagés dans un contrat « carbone »

Des aménagements complémentaires, créés et entretenus par les agriculteurs, pour répondre aux besoins de multiples espèces végétales et animales.



Champs fleuris
En semant et en entretenant des mélanges d'espèces à fleurs, on fournit une ressource alimentaire riche et variée pour les pollinisateurs.



Nichoirs
En installant une série de nichoirs dans les haies, on complète le réseau des abris naturels et on permet aux passeaux de se reproduire en sécurité.



Ourlets de haies
En entretenant une bande d'un mètre au pied des haies, avec une végétation herbacée, on fournit un abri et une ressource alimentaire à de multiples espèces d'invertébrés, d'oiseaux et petits mammifères.



Mares
En créant des mares, on permet à l'ensemble des espèces animales de trouver un point d'abreuvement.



Gîtes à chauve-souris
En installant des gîtes adaptés et judicieusement placés, on permet aux chauve-souris de trouver un abri, et on favorise leur installation.



Chaumes
En conservant des chaumes de céréales sans labour, on permet aux oiseaux des champs de s'abriter et se nourrir des graines tombées au sol.

Groupe Directeurs : Mutualisation

les Thématiques listées pour une possible « mutualisation » ou réflexion régionale :



- Bracelets grand gibier et lièvre
- **Tarifs de la poste** : -30% si régionale ? contact envoyé par la FDC85
- Revue fédérale : possible dématérialisation totale ou partielle en 85 et 72
- Estimation dégâts : remettre à jour le tableau régional des « spécificités » des estimateurs en département
- Parc automobile
- Informatique : serveur informatique régional ?
- Téléphonie : Microsoft 365 téléphone par internet quand technicien à la FDC
- Dégâts de gibier : voir évolution des outils et réglementation, pourquoi pas poste mutualisé dans les années à venir
- **Panneaux de sécurité chasse en cours**
- **Consommables permis** : balles, plateau, cartouches, amorces, grenailles, calibres carabines...
- Equipements : voir les dates d'amortissement et renouvellement de chaque matériel
- Miradors
- **Piégeage** : achat et revente
- Assurances : individuelles, organisateurs chasse, voitures, bâtiment etc..
- Gestion paie : in extenso pour la plupart, selon différentes options.



E- Vote rapport moral et rapport d'activités

III/ Comptes saison 2022/2023



- A- Compte de résultat 2022/2023**
- B- Bilan 2022/2023**
- C- Budget prévisionnel 2024/2025**
- D- Vote du montant des cotisations 2024/2025**



A- Compte de résultat 2022/2023

Compte de résultat 2022/2023 Charges



CHARGES	Réalisé 2022-2023	Réalisé 2021-2022	ACHATS & CHARGES EXTERNES	Réalisé 2022-2023	Réalisé 2021-2022
Achats & Charges externes	1 011 972 €	1 335 505 €	Fournitures, outillage	1 254 €	950 €
Impôts & Taxes	13 112 €	21 734 €	Prime habillement	2 661 €	2 558 €
Personnel (salaires + charges)	433 926 €	392 948 €	Carburant	13 207 €	11 058 €
Charges gestion courante	1 404 €	559 €	Achats produits revendus		15 090 €
Dotations amort. & provisions	2 941 €	2 578 €	Sous-traitance administrative	3 704 €	3 607 €
Charges exceptionnelles			Sous-traitance Convention Biodiversité	271 264 €	521 211 €
Fonds dédiés ECC	712 638 €	431 028 €	Sous-traitance Écocontribution	322 847 €	269 528 €
Fonds dédiés Conv. Biodiv.	76 202 €	90 866 €	Sous-traitance Grand Lieu Communauté	616 €	
TOTAL	2 252 194 €	2 275 217 €	Loyers	9 120 €	9 120 €
			Locations véhicules	27 059 €	27 059 €
			Entretien véhicules	1 270 €	1 022 €
			Assurances	4 937 €	4 896 €
			Colloques / formations	2 492 €	984 €
			Documentation	31 €	
			Convention AFAC	1 553 €	
			Chantier-école Briacé	1 150 €	
			Partenaires ECC (versements FDC)	237 423 €	385 630 €
			Personnel détaché	390 €	2 450 €
			Honoraires	16 785 €	18 003 €
			Frais déplacements	16 118 €	8 184 €
			Réunions / réceptions	5 185 €	3 068 €
			Téléphone	4 784 €	4 754 €
			Affranchissements	231 €	424 €
			Services bancaires	325 €	142 €
			Cotisations	975 €	715 €
			Coûts indirects ECC (15% dossiers RH)	48 779 €	45 053 €
			Charges ECC sur fonds propres	17 814 €	
			TOTAL	1 011 972 €	1 335 505 €

Compte de résultat 2022/2023

Produits



PRODUITS	Réalisé 2022-2023	Réalisé 2021-2022
Cotisations FDC	2 500 €	2 500 €
Ventes & Prestations	0 €	16 530 €
Subventions	1 251 309 €	1 267 972 €
Produits gestion courante	6 €	2 €
Produits financiers	1 191 €	537 €
Transferts de charges & Reprises provisions	3 999 €	12 848 €
Produits exceptionnels	0 €	4 592 €
Utilisation fonds dédiés Convention Biodiv	90 866 €	
Utilisation fonds dédiés + frais indirects ECC	1 027 058 €	1 060 093 €
TOTAL	2 376 929 €	2 365 073 €

SUBVENTIONS	Réalisé 2022-2023	Réalisé 2021-2022
FNC - Fonds fonctionnement	142 775 €	142 775 €
Part fixe	115 000 €	115 000 €
Part variable	27 775 €	27 775 €
Convention Biodiversité	375 307 €	663 720 €
Conv. Biodiv.		263 720 €
Fonds dédiés 2022		400 000 €
Biodiv 2023	375 307 €	
Écocontribution	712 638 €	431 028 €
Dossiers FRC		
794 Label TFS		71 621 €
796 Grabeco		35 450 €
797 Faunsuivi		165 355 €
798 Viafauna		25 374 €
881 Ekosentia		133 228 €
996 Agribiodiv	467 911 €	
1103 Faunsuivi	153 355 €	
1104 Label TFS	42 986 €	
1105 Ekosentia	48 385 €	
Autres subventions	20 589 €	30 449 €
Marais Breton		16 325 €
Fond pour l'arbre	6 440 €	5 231 €
Aide à l'embauche		8 893 €
AFAC (Végétal local)	1 183 €	
Réseau SAGIR	350 €	
Nantes Métropole	10 000 €	
Grand Lieu Communauté	2 616 €	
TOTAL	1 251 309 €	1 267 972 €

Compte de résultat 2022/2023

Résultat



RÉSULTAT	Réalisé 2022-2023	Réalisé 2021-2022
Total Charges	2 252 194 €	2 275 217 €
Total Produits	2 376 929 €	2 365 073 €
TOTAL	124 735 €	89 856 €



B- Bilan 2022/2023

Bilan 2022/2023



ACTIF			PASSIF		
Désignation	Net 30/06/23	Net 30/06/22	Désignation	Net 30/06/23	Net 30/06/22
Actif immobilisé	5 849 €	6 052 €	Capitaux propres		
			Réserve	301 864 €	212 008 €
			Résultat de l'exercice	124 735 €	89 856 €
			Fond dédiés		
			Eco-contribution	507 661 €	731 640 €
			Eco-contribution (co-financé)	959 €	24 808 €
			Convention Biodiversité	76 202 €	90 866 €
Actif circulant			Provisions risques & charges	22 305 €	22 496 €
Disponibilités / VMP	125 292 €	370 416 €	Dettes		
			Fournisseurs	31 912 €	23 357 €
			Fiscales & Sociales	66 097 €	66 522 €
Produits à recevoir			Charges à payer		
Eco-contribution	1 366 944 €	1 318 381 €	Eco-contribution	77 745 €	183 266 €
Eco-contribution (co-financé)	422 950 €	422 950 €	Eco-contribution (presta FDC)	926 244 €	719 222 €
Eco-contribution (presta FNG)	97 201 €	97 201 €	Convention Biodiversité	263 923 €	273 074 €
Convention Biodiversité	375 307 €	200 000 €	Créiteurs divers	3 316 €	
Divers	4 716 €	1 562 €			
Charges constatées avance	4 703 €	20 553 €			
TOTAL	2 402 963 €	2 437 116 €	TOTAL	2 402 963 €	2 437 116 €

- Rapport du commissaire aux comptes

- Vote pour l'approbation du compte de résultat / Affectation du résultat en plus des réserves



C- Budget prévisionnel 2024/2025

Budget prévisionnel 2024/2025 Charges



CHARGES	Budget 2024-2025	Réalisé 2022-2023	ACHATS & CHARGES EXTERNES	Budget 2024-2025	Réalisé 2022-2023
Achats & Charges externes	1 048 087 €	1 011 972 €	Fournitures, outillage	1 000 €	1 254 €
Impôts & Taxes	14 000 €	13 112 €	Prime habillement	2 790 €	2 661 €
Personnel (salaires + charges)	501 000 €	433 926 €	Carburant	15 000 €	13 207 €
Charges gestion courante	1 400 €	1 404 €	Sous-traitance administrative	3 700 €	3 704 €
Charges financières			Sous-traitance Convention Biodiversité	299 707 €	271 264 €
Dotations amort. & provisions	1 070 €	2 941 €	Sous-traitance Écocontribution	231 800 €	322 847 €
Charges exceptionnelles			Sous-traitance Fonds Verts	96 750 €	
Fonds dédiés Conv. Biodiv. 2025	186 154 €	76 202 €	Sous-traitance Grand Lieu Communauté		616 €
Fonds dédiés ECC	685 548 €	712 638 €	Pacte de la haie	63 207 €	
Fonds dédiés Fonds Verts	100 000 €		Loyers	9 120 €	9 120 €
TOTAL	2 537 259 €	2 252 194 €	Locations véhicules	36 500 €	27 059 €
			Entretien véhicules	1 000 €	1 270 €
			Assurances	5 000 €	4 937 €
			Colloques / formations	2 200 €	2 492 €
			Documentation	31 €	31 €
			Convention AFAC		1 553 €
			Chantier-école Briacé		1 150 €
			Partenaires ECC (versements FDC)	180 000 €	237 423 €
			Personnel détaché	1 000 €	390 €
			Honoraires	18 000 €	16 785 €
			Frais déplacements (tickets restos)	15 000 €	16 118 €
			Réunions / réceptions	5 000 €	5 185 €
			Téléphone	4 800 €	4 784 €
			Affranchissements	300 €	231 €
			Services bancaires	330 €	325 €
			Cotisations	975 €	975 €
			Coûts indirects ECC (15% dossiers RH)	54 878 €	48 779 €
			Charges ECC sur fonds propres		17 814 €
			TOTAL	1 048 087 €	1 011 972 €

Budget prévisionnel 2024/2025 Produits



PRODUITS	Budget 2024-2025	Réalisé 2022-2023
Cotisations FDC	2 500 €	2 500 €
Ventes & Prestations	25 000 €	0 €
Subventions	1 441 630 €	1 251 309 €
Produits gestion courante		6 €
Produits financiers	2 000 €	1 191 €
Transferts de charges & Reprises provisions	3 800 €	3 999 €
Produits exceptionnels		
Utilisation fonds dédiés Conv. Biodiv. 2024	187 654 €	90 866 €
Utilisation fonds dédiés + frais indirects ECC	740 426 €	1 027 058 €
Utilisation fonds dédiés Fonds Verts	134 250 €	
TOTAL	2 537 259 €	2 376 929 €

SUBVENTIONS	Budget 2024-2025	Réalisé 2022-2023
FÉDÉRATION NATIONALE DES CHASSEURS		
Fonds de fonctionnement	142 775 €	142 775 €
Part fixe	115 000 €	115 000 €
Part variable	27 775 €	27 775 €
CONSEIL RÉGIONAL		
Convention Biodiversité	372 307 €	375 307 €
Convention 2023		375 307 €
Convention 2025	372 307 €	
FONDS VERTS		
Mares Vendée	100 000 €	
ÉCOCONTRIBUTION		
Dossiers FNC	705 548 €	712 638 €
Sinac 2	20 000 €	
Dossiers FRC		
996 Agibiodiv		467 911 €
1103 Faunsuivi		153 355 €
1104 Label TFS		42 386 €
1105 Ekosentia		48 385 €
1290 Label TFS	36 465 €	
1292 Faunsuivi	137 110 €	
1293 Ekosentia	50 690 €	
Agribiodiv	461 283 €	
AUTRES SUBVENTIONS		
Fond pour l'arbre	121 000 €	20 589 €
AFAC (Végétal Local)	6 000 €	6 440 €
Réseau SAGIR		1 183 €
Nantes Métropole		350 €
Grand Lieu Communauté	15 000 €	10 000 €
Pacte de la halle	100 000 €	2 616 €
TOTAL	1 441 630 €	1 251 309 €



D- Vote du montant des cotisations 2024/2025

IV/ Questions diverses



A-Représentation FRC à la SAFER Pays de la Loire

B- Etude socio-économique FNC – Focus département/région

V/ Intervention FDC 72

